



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 07 mars 2017  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil Municipal :

**ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.**

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers absents :	3
Procurations :	2

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Approbation du Compte rendu de la séance du 13.02.2017.

**Accord à l'unanimité**

### 2. Délibération pour paiement factures avant vote du Budget Primitif 2017.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M14 – 2017 les factures suivantes :

- **PAPETERIE PRATX (LEZIGNAN CORBIERES) 35.88 €**
- **Géomètre CHESSARI JM (LEZIGNAN CORBIERES) 828.00 €**

qui concernent l'achat de matériel (Barrières, Balconnières ...) en opération 13 et des frais de géomètre à régler en fonctionnement art 6226.

**Accord à l'unanimité**

### 3. Délibération pour contracter un emprunt pour les travaux d'extension de l'école Maternelle.

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que pour les besoins de financement de l'opération : « **Extension de l'École Maternelle** » sur la commune, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de **150 600.00 €**.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les offres des organismes bancaires : Crédit Agricole, La Banque Postale et La Caisse d'épargne.

Après en avoir pris connaissance et avoir analysé les offres il apparaît que la Caisse d'Épargne est l'organisme le plus intéressant pour contracter cet emprunt aux conditions suivantes :

Durée 15 ans, frais de dossiers (0.15%), Taux fixe actuariel de 1.72 % , débloqué des fonds au 25.06.2017, première échéance anticipée au 25.01.2018 qui générera une annuité fixe de 20 333.40 €, induisant un taux apparent de 1.63 % que tout remboursement anticipé donnera lieu au paiement d'une indemnité actuarielle.

**Accord à l'unanimité**

.../...

#### **4. Délibération pour subvention 2017 à l'Association « Les Amis du Château ».**

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les subventions attribuées aux Associations du village pour l'année 2017, en séance du Conseil Municipal, par délibération du 13 février 2017.

Il leur indique qu'il convient également de prévoir une subvention pour l'Association « Les Amis du Château » Association créée en 2016 sur la commune.

Après vote la subvention suivante est accordée à l'unanimité

<b>ASSOCIATION</b>	<b>SUBVENTION</b>
Association « Les Amis du Château »	<b>300.00</b>

#### **5. Délibération sur les indemnités des élus suite à la modification de l'indice terminal brut de la fonction publique.**

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que l'indice brut terminal de la Fonction Publique servant de base au calcul des indemnités de fonction est passé de 1015 à 1022 au 01.01.2017. La délibération du 20 juin 2014 faisant référence à l'indice brut terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire pour prendre en compte cette évolution.

En conséquence, il convient de viser sur cette nouvelle délibération « l'indice brut terminal de la fonction publique » sans autre précision.

Ceci permettra de toujours conserver la même délibération pour les indemnités des élus malgré les évolutions de l'indice terminal brut de la fonction publique.

**Accord à l'unanimité**

#### **6. Mise en place d'un sens unique de circulation en agglomération : rue Côte Vieille, rue du Port, et Route Neuve ».**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux d'aménagement de sécurité actuellement en cours Route Neuve et Rue du Port sur la Commune. Suite à ces travaux il leur rappelle la nécessité de mettre en place un sens unique de circulation sur les axes : Côte Vieille – rue du Port et Route Neuve.

Il propose de prendre donc de prendre un arrêté en ce sens.

**Accord à l'unanimité**

#### **7. Proposition d'IDEAL concernant les transformateurs ENEDIS.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition d'IDEAL qui dans le cadre de leur partenariat avec ENEDIS et le Grand Narbonne doivent réaliser une fresque sur l'un des transformateurs de la commune cette année.

Pour cette opération Monsieur le Maire propose que la fresque soit réalisée sur le transformateur situé Route de Sainte-Valière sur le thème de la Vigne.

**Accord à l'unanimité**

#### **8. Contrat d'Eau et d'Assainissement de la Commune.**

Monsieur le Maire informe ses collègues que la communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et la Société VEOLIA Eau ont été contactés concernant les contrats d'Eau et d'Assainissement de la commune qui étaient conclus avec Véolia pour 12 ans à compter du 01.01.2005.

La Commune devrait passer en Régie avec la Communauté d'Agglomération qui a la compétence Eau et Assainissement (Nous attendons d'en savoir plus).

**9. Demande de Mme jodi KENNEDY GAFFEY (administrée).**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la demande de Mme Jodi Kennedy gaffey propriétaire de la Tour du Château à Ventenac (Chambres d'hôtes de charme) qui sollicite la mise en place d'une signalétique sur la commune (signalétique touristique et patrimoniale). Sa demande est prise en considération des devis vont être faits.

**10. Courrier pour information au Conseil Municipal.**

Note de l'AMF sur le changement de prénom à l'état-civil

**Fin de séance 19 h 45**

**Le Maire,**

**Christian LAPALU.**